



vincent caut.

DOSSIER PEDAGOGIQUE

19 - 24 mars 2012

23^e SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE®



INFORMATIONS GENERALES

La semaine de la presse et le droit à l'information

Le droit à l'information

Que dit la CIDE ?

L'Unicef et la relation des jeunes aux médias

L'Unicef et la relation des médias aux jeunes

L'éducation aux médias

Dans les programmes scolaires

Les objectifs pédagogiques du dossier

L'Unicef France et l'actualité des droits de l'enfant

Présentation de l'équipe de rédaction

Présentation du magazine *Les Enfants du monde*

ACTIVITES ET PISTES PEDAGOGIQUES

Décrypter l'information

Aider les enfants à prendre de la distance par rapport aux médias

Accompagner les enfants dans la lecture/l'écoute des médias

Lire la presse

Se repérer dans un journal

Comprendre l'organisation de la une d'un journal

Comprendre l'organisation d'une page de journal

Comprendre le contenu d'un article

Rédiger un article de journal

DOCUMENTS

Les documents fournis (à télécharger)

Les autres sources d'information



INFORMATIONS GENERALES

La semaine de la presse et le droit à l'information

Le droit à l'information

Dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, le magazine **Les Enfants du monde** (publié par l'Unicef France) est distribué gratuitement aux établissements scolaires.

L'Unicef s'associe à cet événement en proposant un dossier pédagogique aux enseignants : une manière de les aider à sensibiliser leurs élèves aux **droits de l'enfant** en France et dans le monde à travers la presse écrite.

L'éducation aux médias est une illustration du **droit à l'information**. Pour l'Unicef, comme pour la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), des enfants bien informés sont de futurs citoyens conscients des enjeux du monde qui les entoure.

L'éducation aux médias participe de la **formation du citoyen** et permet de développer chez les élèves leur esprit critique sur le monde. A travers les médias, les élèves sont informés des enjeux de développement des pays pauvres et des conditions de vie des enfants dans le monde. Informés, sensibilisés, ils peuvent avoir envie d'agir et d'en parler autour d'eux.



L'Unicef est le **Fonds des Nations unies pour l'enfance**. C'est une organisation qui vient en aide aux **enfants** les plus défavorisés **partout dans le monde**, et surtout dans les **pays les plus pauvres**.

L'Unicef agit partout dans le monde pour faire respecter **les droits des enfants** : le droit d'être soigné, le droit de manger suffisamment pour grandir en bonne santé, le droit d'être protégé contre la violence, le droit de ne pas faire la guerre, le droit d'aller à l'école...

Ces droits sont garantis par un texte international : la **Convention internationale des droits de l'enfant**, dans lequel l'Unicef est cité comme l'organisation chargée de veiller au respect des droits de l'enfant.

Que dit la CIDE ?

« Les États parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui

visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale. »

Article 17 de la CIDE.

L'Etat garantit l'accès de l'enfant à une information et à des matériels provenant de sources diverses et encourage les médias à diffuser une information qui présente une utilité sociale et culturelle pour l'enfant. L'Etat prend des mesures pour protéger l'enfant contre les matériels nuisibles à son bien-être.

L'Unicef et la relation des jeunes aux médias

La relation des jeunes aux médias, le fait de les tenir informés en leur fournissant une information adaptée, est l'une des préoccupations de l'Unicef, qui soutient des opérations comme « La journée internationale radio/tv en faveur des enfants » par exemple.

http://www.unicef.org/french/videoaudio/video_icdb.html

<http://uniceficdb.wordpress.com/>

Le droit à l'information est directement lié au **droit à la participation des jeunes** qui est un principe fondamental de la CIDE. Le droit à la participation comprend la liberté d'expression et la liberté de penser (articles 12, 13, 14, 15 de la CIDE). C'est pourquoi l'Unicef soutient les opérations éducatives et citoyennes encourageant le droit à la participation des jeunes comme « Le Parlement des enfants ».

<http://www.parlementdesenfants.fr/>

C'est pourquoi également l'Unicef propose aux jeunes de s'engager à ses côtés, dans le cadre notamment des Clubs Unicef jeunes, du programme Jeunes ambassadeurs ou du dispositif Unicef Campus, pour qu'ils puissent transformer en actions leurs préoccupations solidaires et citoyennes. Un citoyen engagé est d'abord un citoyen bien informé, d'où l'importance accordée par l'Unicef à l'éducation aux médias.

<http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/il-n-y-pas-d-age-pour-s-engager-avec-l-unicef-2012-02-10>

L'Unicef et la relation des médias aux jeunes

Début 2012, l'Unicef a participé à la rédaction d'une charte « Protection de l'enfance dans les médias ». Destinée à être signée par des responsables des médias de la presse écrite et audiovisuelle, elle définit les engagements de ces derniers en matière de protection de l'enfant et les actions à mettre en œuvre pour son application.



En droite ligne avec la Convention internationale des droits de l'enfant et notamment l'alinéa e de l'article 17, elle rappelle les conditions de l'accès à une information appropriée et protectrice pour les enfants : **« Les Etats parties favorisent l'élaboration de principes directeurs appropriés destinés à protéger l'enfant contre l'information et les matériels qui nuisent à son bien-être. »**

Texte de la charte :

http://www.unicef.fr/sites/default/files/charte_protection_enfant_dans_medias.pdf

L'éducation aux médias

Dans les programmes scolaires

L'éducation aux médias fait partie des **apprentissages fondamentaux** et est inscrite dans les programmes scolaires (« Socle commun de connaissances et de compétences » à maîtriser au terme de l'instruction obligatoire : ensemble de connaissances et de compétences à maîtriser à la fin du collège).

L'éducation aux médias dans le 1^{er} degré

Depuis juillet 2006, l'éducation aux médias figure dans le socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire.

Socle commun de connaissances et de compétences/ Décret n° 2006-830 du 11-7-2006

« Le socle commun s'organise en sept compétences. [...] Chaque grande compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées, mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité. Le socle commun s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. [...] Afin de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté : études surveillées, tutorat, accès aux livres, à la culture et à internet... »

► 1^{er} pilier : La maîtrise de la langue française

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences...

► 4^e pilier : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux.

Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.

Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

► 6^e pilier : Les compétences sociales et civiques

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence...

<http://eduscol.education.fr/dossier/education-aux-medias/interet-educatif/place-dans-le-systeme-educatif>

L'éducation aux médias dans le 2nd degré

Dans les établissements du second degré, l'éducation aux médias repose principalement sur la volonté d'aider les élèves à développer leur jugement et leur esprit critique et citoyen.

Les activités et supports proposés permettent de se familiariser avec les langages médiatiques et d'axer la réflexion sur ce thème de prédilection qu'est la liberté de la presse. Les enseignants documentalistes, les professeurs de français et d'histoire géographie sont les plus nombreux à s'impliquer dans l'éducation aux médias et, plus d'une fois sur deux, leur intervention au sein de la classe est conjointe.

La presse écrite quotidienne nationale et payante est utilisée en priorité, mais, de manière générale, les professeurs restent demandeurs de plus d'outils, de supports et de conseils d'utilisation pédagogique des médias, nécessaires selon eux pour optimiser ces effets qu'ils constatent le plus souvent chez leurs élèves : découverte de la diversité de la presse et ouverture sur le monde.

<http://www.education.gouv.fr/cid23163/l-education-aux-medias-dans-le-second-degre.html>



Les objectifs pédagogiques du dossier

Ce dossier pédagogique propose aux enseignants d'éduquer leurs élèves aux médias par le prisme des droits de l'enfant (à partir du magazine *Les Enfants du monde*).

Eduquer aux médias, c'est accompagner les enfants dans la lecture / l'écoute des médias, décrypter avec eux les images et leur permettre de prendre de la distance avec les informations qu'ils reçoivent.

Les objectifs généraux du dossier :

- Le droit à l'information (mise en pratique)
- L'éducation au développement et à la solidarité internationale via la presse écrite

Les objectifs spécifiques :

- Décrypter l'information (compétence transversale)
- Lire la presse (compétence générale)
- Se repérer dans un journal
- Comprendre un article de journal
- Rédiger un article de journal

L'Unicef France et l'actualité des droits de l'enfant

Présentation du département de l'information

À l'Unicef France, le département de l'information regroupe différents métiers dont le rôle est de relayer l'information relative aux droits de l'enfant en France et dans le monde et de la porter à la connaissance du grand public en la diffusant dans différents médias.

Un journaliste reporter d'image

Un documentaliste

Deux rédacteurs web

Deux attachés de presse

A l'étranger

L'information arrive via des contacts situés dans les bureaux de terrain (126) dans les pays en développement, mais également des comités nationaux de l'Unicef (dans 36 pays), ou du siège international situé à New York.

En France

L'information provient de sources diverses : nationales et locales, notamment des comités départementaux, des « Villes amies des enfants » de l'Unicef, des partenaires...

Présentation du magazine *Les Enfants du monde*

Magazine d'information à destination des donateurs pour les informer des actions qui sont menées grâce à leurs dons

Année de création : 1965

Editeur : Unicef France

Périodicité : trimestrielle

Prix : 4 euros

Nombre de pages : 8

Tirage : 550 000 exemplaires

Equipe de rédaction :

Directeur de la publication : Jacques Hintzy

Directrice éditoriale : Bénédicte Jeannerod

Responsable de la rédaction : Rémi Vallet

Coordination : Carine Spinosi

Mise en pages: en coordination avec Carine Spinosi, la société Sequoiaetc

Comité de rédaction : Bénédicte Jeannerod, Rémi Vallet, Ann Avril, Carine Spinosi, Bénédicte Roger, Reine Adelaïde





ACTIVITES PEDAGOGIQUES



- Le magazine *Les Enfants du monde* (mars 2012)
- Les chiffres et statistiques clés en matière de droits de l'enfant
- Les dates clés en matière de droits de l'enfant
- Le lexique des droits de l'enfant
- Le dossier pédagogique *La santé maternelle et infantile*
- Les articles à rechercher sur les sites de l'Unicef

Décrypter l'information (compétence transversale)

Accompagner les enfants dans la lecture / l'écoute des médias

L'enfant, au même titre que les adultes, est cerné par les médias : presse écrite, presse télévisuelle, Internet, radio, vidéo... C'est encore plus vrai en période de crise ou de catastrophe comme cela a été le cas ces derniers mois avec la crise nutritionnelle qui frappe la Corne de l'Afrique. Comme ces messages visuels et sonores sont plus souvent « imposés » à l'enfant que choisis, il est important de l'accompagner et de lui expliquer ce qu'il voit ou entend.

Pour les tout petits, il est fortement conseillé de limiter leur exposition aux médias. Pour les plus grands, accompagner les enfants dans la lecture et l'écoute des médias, c'est leur donner les clés pour mieux comprendre la situation et le monde dans lequel ils vivent.

Aider les enfants à prendre de la distance par rapport aux médias

Les médias sont sources d'informations, mais pas seulement. Les messages qu'ils délivrent ne sont jamais neutres.

Dans le cas de la presse écrite, le langage utilisé est un langage précis qui vise une cible en particulier.

Dans le cas de l'image, elle n'est souvent pas le simple reflet de la réalité, mais en est une représentation. Cette différence, un enfant ne la perçoit pas.

Les jeunes enfants n'ont pas la distance nécessaire pour juger d'une situation humaine difficile et s'ils voient par exemple des enfants sous des décombres, ils vont pouvoir penser que cela peut leur arriver. Il est important de leur resituer le contexte (géographique notamment) qu'une image prise sur le vif ne permet pas toujours de faire. Ainsi les images ne sont pas éducatives en soi, elles provoquent surtout la sensibilisation chez l'enfant et l'adulte. C'est pourquoi il est important de les décrypter avec lui s'il s'est trouvé « mal à l'aise » devant l'une d'entre elles.



Lire la presse (compétence générale)

1/ Observer les caractéristiques du journal :

- le nom du journal
- les différentes parties de la une du journal
- le nombre de pages, le format, le type d'impression (couleurs ou noir et blanc...)

2/ Activité de repérage global :

- repérer la structure du journal (articles, rubriques...)
- repérer les informations importantes (gros titres et dossiers spéciaux)
- repérer les différents types d'images (photographies, schémas, dessins)

3/ Activité de repérage dans un article :

- repérer les différentes parties d'un article : titre, accroche, développement, conclusion...
- repérer les mots importants et difficiles et chercher leurs définitions

4/ Adopter un comportement de lecteur « critique » :

- essayer de formuler un avis personnel sur le sujet abordé dans un des articles
- comprendre le rôle des images d'information (par opposition aux images illustratives)
- comprendre qu'une photo est une représentation de la réalité





Se repérer dans un journal

> Comprendre l'organisation de la une d'un journal

La signature
de l'Unicef

Titre du
magazine

Sous-titre
du
magazine

Périodicité
du
magazine et
prix

Editeur

Mise en
avant
d'autres
articles par
leurs titres
en une du
magazine.

Dossier spécial
développé dans
le magazine





> Comprendre l'organisation d'une page de journal

Titre et sous-titre de la page

Actions
Ici et ailleurs

Titre de l'article

Accroche : phrase courte pour attirer l'attention du lecteur.



LE PREMIER MOIS DE TOUS LES DANGERS

Certaines injustices nous frappent plus encore que d'autres : selon qu'ils naissent dans une région isolée d'Afrique saharienne ou une grande ville du Nord, les bébés sont pas égaux face à la vie, loin de là ! Le risque de décès d'un nouveau-né né en France est de 28 premiers jours de vie jusqu'à 20 fois plus élevé que pour un bébé français... de 4 millions de bébés en France chaque année lors de leur premier mois de vie, ils sont menacés par une diarrhée, une pneumonie, ou le diabète. Des infections que nous ne voyons plus chez nos enfants tant les soins sont généralisés et les mères plus développées. Mais que nous ne pouvons pas résoudre à l'échelle nationale et que nous ne pouvons pas résoudre à l'échelle nationale et que nous ne pouvons pas résoudre à l'échelle nationale...

MANIFESTE POUR L'ENFANCE

Signez le manifeste de l'Unicef France !

Un « Manifeste pour l'enfance » et une campagne de signatures citoyennes du Manifeste, tels sont les moyens mis en œuvre par l'Unicef France pour appeler le futur président de la République à s'engager publiquement en faveur des enfants et des adolescents. A la fois promesse d'avenir de notre société et au carrefour de toutes les vulnérabilités, ils sont les grands oubliés des politiques publiques et des débats électoraux. Saisissant l'opportunité de l'élection présidentielle, l'Unicef France a élaboré 10 engagements clés, sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et d'un diagnostic de la situation en France. Enfance et pauvreté, éducation, enfants handicapés, justice des mineurs... Bien qu'il vaille mieux naître en France que dans de très nombreux autres pays du monde, la France peut et doit mieux faire ! « Nous voulons faire entendre la voix de tous ceux qui font encore trop souvent figure de laissés pour compte dans notre pays : 2 millions d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté, 600 000 enfants mal logés, 20 000 enfants sans domicile fixe, enfants roms, jeunes délinquants, ceux vivant dans les territoires d'outre-mer, en situation de handicap, mineurs isolés étrangers... Il est inconcevable que les candidats passent sous silence ces situations intolérables. Le contexte de crise économique ne doit pas servir d'argument pour reléguer les enjeux de l'enfance et de l'adolescence au second plan. Les droits de l'enfant doivent s'appliquer à tous et partout, sans discrimination », explique Jacques Hintzy, président de l'Unicef France. Ayant diffusé le Manifeste auprès de l'ensemble des candidats, nous appelons aussi le grand public à s'engager en masse en le signant. Cette pression citoyenne appuiera notre plaidoyer pour encourager les candidats à affirmer des choix politiques courageux en faveur d'une société juste et protectrice des plus faibles, reposant sur une justice écoutée, valorisée et rassurée. « Le futur président de la République doit faire de ce chantier une priorité majeure de l'avenir de notre pays », affirme Jacques Hintzy.



Une illustration présente le visuel de la campagne.

L'éditorial : article de fond qui décrypte l'actualité des droits de l'enfant liée à l'actualité de l'Unicef France. Il est signé par Jacques Hintzy, le président de l'Unicef France et réaffirme l'orientation et l'action de l'Unicef.

Article d'actualité : présentation du manifeste lancé par l'Unicef à l'approche des élections présidentielles.



31 MARS 2012
Nagez pour les enfants du Togo !
Fort de son succès, la Nuit de l'Eau est de retour pour une 5^e année, afin de venir en aide aux enfants du Togo. Parrainée par Alain Bernard et organisée par la Fédération Française de Natation au profit de l'Unicef, cette manifestation aura lieu le samedi 31 mars 2012, dans toute la France, de 18 heures à minuit. Autour d'animations festives éducatives et solidaires, organisées dans plusieurs piscines en France, cette initiative sportive et fédérative vise à attirer l'attention du public et surtout des plus jeunes sur la nécessité de respecter et de préserver l'eau. Depuis 2009, la Nuit de l'Eau contribue au financement du programme Eau et Assainissement dans les écoles du Togo, qui permet non seulement d'améliorer les conditions d'hygiène et sanitaires des élèves mais aussi d'augmenter le taux de scolarisation des enfants. En 2011, l'événement avait rassemblé plus de 45 000 personnes dans 202 piscines permettant de collecter le montant record de 200 000 €. En 2012, l'objectif est d'établir un nouveau record !
Pour plonger avec nous, rendez-vous sur www.lanuideleau.com

les enfants du monde n° 191 / 1 trimestre / mars 2012. UNICEF FRANCE - 3, rue Duguy-Trouin - 75282 Paris cedex 06 - Tél : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 79 - Numéro Indigo 0800 32 32 34 - e-mail : contact@unicef.fr site internet : <http://www.unicef.fr>
CCP Paris 19 921 76P ● Directeur de la publication : Jacques Hintzy ● Directeur éditorial : Bénédicte Assinnot ● Responsable de la rédaction : Rémi Vallot ● Coordination : Catho Spinos ● Photo de UNE : ©Unicef/Noorant ● P. 2 : ©Unicef/Agence Mademobelle, ©IMSPS - Kampirato ● P. 3 : ©Unicef/Prozzi, ©Unicef/Nosbici ● P. 4 : ©Unicef/Prinzi, ©Unicef/Nosbici ● P. 5 : ©Unicef/Assalin ● P. 6 : ©Unicef/Hot ● P. 7 : ©Unicef/Assalin, ©Unicef/Dragi, ©Unicef/Estivo, ©Unicef/Gangala, ©Unicef/Gotachow, ©Unicef/Matsumu, ©Unicef/Sarinas, ©Unicef/Martynovich ● P. 8 : ©Unicef/Soyuz ● Conception et réalisation : unicef ● Impression : Gutenberg On line ● NP de CPPAP - 0700 H 80526 ● NP d'impression : 1112-GFEGA01P ● ISSN : 0013757X ● Dépot légal : Mars 2012
Avec ce magazine, une enveloppe portative, une lettre, un bon de soutien, un flyer pétition, un flyer témoignage, une enveloppe retour.



L'ours : liste des personnes qui participent à la publication du journal.



Titre et sous-titre de la page

Sur le terrain

Votre don en action

Titre de l'article

Rabeya : au sein de la maternelle

Rabeya habite dans l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés du monde : le Bangladesh. À bonne école dès le plus jeune âge grâce à notre programme « Petite enfance et développement », elle est aujourd'hui heureuse.

Photographie : illustre l'article pour en rendre le contenu plus vivant et plus percutant et en mettant un visage sur le protagoniste.



▲ Pour son plus grand bonheur, Rabeya va désormais à l'école maternelle, et sa mère prévoit de l'inscrire au primaire.

La photographie est légendée : la légende propose une autre lecture de l'article.

Avant, dans son village situé au nord du pays, il n'y avait rien pour accueillir les enfants de moins de 5 ans. « Rabeya devait rester toute la journée à la maison, sans rien à faire », explique sa maman, Anwara. Depuis qu'une école maternelle a ouvert ses portes, beaucoup de choses ont changé pour Rabeya : « Elle apprend plein de choses... Et est beaucoup plus heureuse ! Maintenant c'est sûr, on veut qu'elle continue, on va l'inscrire à l'école primaire », assure Anwara.

IMPLIQUER LES PARENTS

Ouverte dans le cadre du programme « Petite enfance et développement », qui vise à développer au Bangladesh des politiques d'éducation maternelle pour 1 million d'enfants de 3 à 5 ans, cette école offre une nouvelle vie à la petite

Rabeya, et à sa maman aussi. Elle s'implique aujourd'hui dans la scolarité de sa fille : « La maîtresse nous invite à venir de temps en temps à l'école, pour voir ce qu'il s'y passe. Elle nous conseille aussi de parler avec nos enfants de ce qu'ils ont fait à l'école dans la journée, de nous réciter ce qu'ils ont appris, pour qu'ils retiennent mieux... Et tous les mois, il y a une réunion avec tous les parents, où on peut parler des problèmes que l'on rencontre ».

UNE PETITE ÉCOLE POUR UNE NOUVELLE VIE

Grâce à vos dons, nous soutenons directement ce programme depuis 2007. Il vise à offrir à chaque enfant la possibilité d'accéder à l'école dès le plus jeune âge, dans un environnement protecteur, sain et adapté, en particulier à 90 000 enfants identifiés comme les plus vulnérables : enfants des rues et des bidonvilles, enfants issus de minorités ethniques... Ces enfants sont ensuite suivis pour s'assurer qu'ils aient accès à l'école primaire à 6 ans.

COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS, LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

Malgré les progrès remarquables faits par le pays en 20 ans (le taux de fréquentation à l'école primaire est aujourd'hui de 93,9 %), chaque année encore 175 000 enfants de 6 ans ne sont toujours pas inscrits au primaire. Par ailleurs, seulement 45 % des enfants inscrits en primaire finissent leur premier cycle, notamment dans les zones difficiles d'accès ou encore aux abords des bidonvilles, et 13 % des enfants ont une activité professionnelle les empêchant de suivre leur scolarité, les rendant plus vulnérables aux abus, aux violences et à l'exploitation... ■

Chapeau de l'article : pose le contexte et résume le sujet de l'article ; il sert également à interpeller le lecteur.

Une illustration pour resituer dans un contexte plus large le contenu de l'article : en donnant des informations géographiques et des statistiques sur la situation des enfants dans le pays.

Au Bangladesh

- 13 % des enfants ont une activité professionnelle les empêchant d'accéder à l'école

- 175 000 enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas

AVEC VOS DONNS

- 10 € = 60 cordes à sauter, pour promouvoir l'éducation physique, notamment chez les filles.

- 138 € = 1 « kit petite enfance », contenant du matériel récréatif et d'apprentissage pour des enfants de 1 à 6 ans.

- Chaque kit contient 37 éléments différents pour 50 enfants.

Des informations pratiques sur l'utilisation que fait l'Unicef de l'argent de ses donateurs.



Comprendre le contenu d'un article

Rabeya : au sein de la maternelle

Rabeya habite dans l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés du monde : le Bangladesh. À bonne école dès le plus jeune âge grâce à notre programme « Petite enfance et développement », elle est aujourd'hui heureuse.



▲ Pour son plus grand bonheur, Rabeya va désormais à l'école maternelle, et sa mère prévoit de l'inscrire au primaire.

Avant, dans son village situé au nord du pays, il n'y avait rien pour accueillir les enfants de moins de 5 ans. « Rabeya devait rester toute la journée à la maison, sans rien à faire », explique sa maman, Anwara. Depuis qu'une école maternelle a ouvert ses portes, beaucoup de choses ont changé pour Rabeya : « Elle apprend plein de choses... Et est beaucoup plus heureuse ! Maintenant c'est sûr, on veut qu'elle continue, on va l'inscrire à l'école primaire », assure Anwara.

IMPLIQUER LES PARENTS

Ouverte dans le cadre du programme « Petite enfance et développement », qui vise à développer au Bangladesh des politiques d'éducation maternelle pour 1 million d'enfants de 3 à 5 ans, cette école offre une nouvelle vie à la petite

Rabeya, et à sa maman aussi. Elle s'implique aujourd'hui dans la scolarité de sa fille : « La maîtresse nous invite à venir de temps en temps à l'école, pour voir ce qu'il s'y passe. Elle nous conseille aussi de parler avec nos enfants de ce qu'ils ont fait à l'école dans la journée, de nous réciter ce qu'ils ont appris, pour qu'ils retiennent mieux... Et tous les mois, il y a une réunion avec tous les parents, où on peut parler des problèmes que l'on rencontre ».

UNE PETITE ÉCOLE POUR UNE NOUVELLE VIE

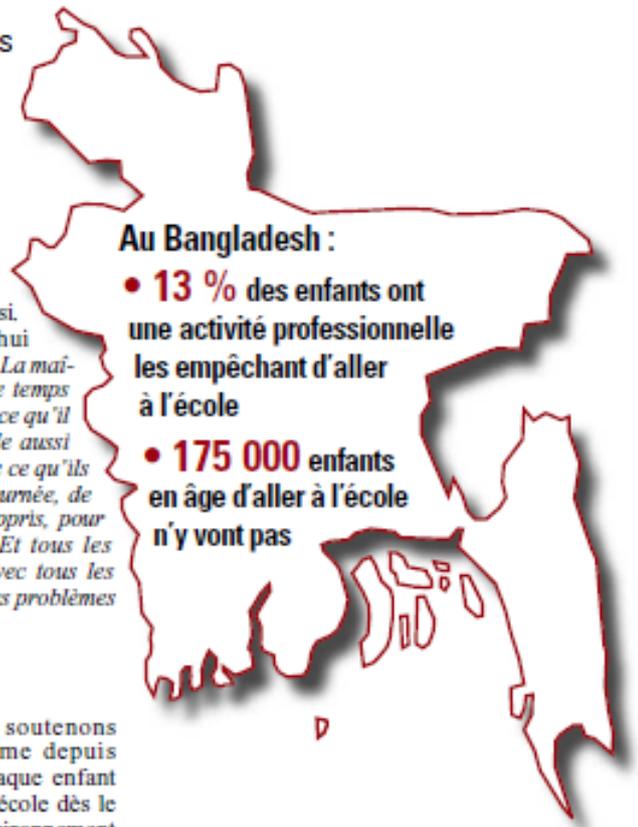
Grâce à vos dons, nous soutenons directement ce programme depuis 2007. Il vise à offrir à chaque enfant la possibilité d'accéder à l'école dès le plus jeune âge, dans un environnement protecteur, sain et adapté, en particulier à 90 000 enfants identifiés comme les plus vulnérables : enfants des rues et des bidonvilles, enfants issus de minorités ethniques... Ces enfants sont ensuite suivis pour s'assurer qu'ils aient accès à l'école primaire à 6 ans.

COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS, LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

Malgré les progrès remarquables faits par le pays en 20 ans (le taux de fréquentation à l'école primaire est aujourd'hui de 93,9 %), chaque année encore 175 000 enfants de 6 ans ne sont toujours pas inscrits au primaire. Par ailleurs, seulement 45 % des enfants inscrits en primaire finissent leur premier cycle, notamment dans les zones difficiles d'accès ou encore aux abords des bidonvilles, et 13 % des enfants ont une activité professionnelle les empêchant de suivre leur scolarité, les rendant plus vulnérables aux abus, aux violences et à l'exploitation... ■

Au Bangladesh :

- **13 %** des enfants ont une activité professionnelle les empêchant d'aller à l'école
- **175 000** enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas



AVEC VOS DONNS

- **10 € = 60 cordes à sauter**, pour promouvoir l'éducation physique, notamment chez les filles.
- **138 € = 1 « kit petite enfance »**, contenant du matériel récréatif et d'apprentissage pour des enfants de **1 à 6 ans**.
- Chaque kit contient **37 éléments différents** pour **50 enfants**.



Lire l'article de la page précédente et répondre aux questions suivantes.

1/ Quel est le sujet de cet article ?

2/ Quelle est la problématique de l'article ?

3/ Quel en est l'objectif ?

4/ Comment le journaliste s'y prend-il ?



Rédiger un article de presse (presse écrite ou blog)



À partir des **documents fournis** (dossiers pédagogiques, chiffres et statistiques, dates et articles), construire un article de journal autour du thème de la santé des mères et de leurs bébés.

La question des sources est essentielle dans le journalisme, quel que soit le média utilisé. Les sources doivent être vérifiées et fiables. En effet, les médias doivent porter à la connaissance du grand public des éléments d'information sûrs.

Ainsi, pour rédiger un article sur les droits de l'enfant, il faut au préalable se documenter, collecter des informations (dates, chiffres, statistiques, articles) et connaître le vocabulaire lié à ce sujet.

- 1/ Faire au préalable une recherche par mots-clés sur les **différents sites de l'Unicef**.
- 2/ Consulter les différents documents fournis.
- 3/ Choisir un thème à traiter (la vaccination, la malnutrition chez les bébés, comment protéger la santé d'un enfant depuis sa naissance jusqu'à la fin de son adolescence...).
- 4/ Construire la structure de l'article (les grands axes/informations importantes).
- 5/ Rédiger l'article et le relire.

Participez au concours *Les petites plumes de l'Unicef* !

A partir du **19 mars et jusqu'au 26 mars**, participez au concours *Les petites plumes de l'Unicef* !

Comment faire ?

Inscrivez-vous en remplissant le [formulaire d'inscription en ligne](#) et envoyez votre proposition d'article à l'adresse plaidoyer@unicef.fr.

Qui peut participer ?

Les élèves de primaire, collège, lycée, les Clubs Unicef jeunes, les Jeunes ambassadeurs, les centres de loisirs des Villes amies des enfants.

Quelles conditions ?

L'article traitera d'un thème se rapportant à la santé des mères et de leurs enfants et comprendra :

- un titre d'article et un sous-titre,
- un chapeau (400 signes maximum),
- un article de 2000 signes maximum (chapeau non inclus),
- la signature de l'auteur (ou des auteurs) : niveau ou âge, école, ville,
- une photo pour illustrer l'article.

Un gagnant sera désigné pour chaque catégorie : Primaire, Collège, Lycée.
L'article gagnant Primaire sera mis en ligne sur la page d'accueil de l'Unicef.
Les articles Collège et Lycée seront publiés sur le site de l'Unicef grâce à un lien depuis l'article Primaire.

Les **bénévoles des comités départementaux de l'Unicef** sont disponibles pour intervenir auprès des élèves sur la santé maternelle et infantile, sur les actions de l'Unicef ou sur les droits de l'enfant et leur application partout dans le monde.



DOCUMENTS

Les documents fournis (à télécharger)



- Le magazine *Les Enfants du monde* (1^{er} trimestre 2012)
- Les chiffres et statistiques clés en matière de droits de l'enfant
- Les dates clés en matière de droits de l'enfant
- Le lexique des droits de l'enfant
- Le dossier pédagogique *La santé maternelle et infantile* (à télécharger dans la [rubrique Education du site de l'Unicef](#))

Les autres sources d'information

Pour en savoir plus sur l'Unicef et les droits de l'enfant :

- Consultez le site de l'Unicef France : www.unicef.fr
- Consultez le site « La Voix des jeunes » : www.unicef.org/voy/french
- Consultez le site de l'Unicef international : www.unicef.org
- Consultez la rubrique « Education » de l'Unicef : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/eduquer-aux-droits-de-l-enfant-2010-10-21>
- Consultez la rubrique « Jeunes » de l'Unicef : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/il-n-y-pas-d-age-pour-s-engager-avec-l-unicef-2012-02-10>
- Consultez le blog de l'Unicef Education : <http://lewebpedagogique.com/unicef-education/>

Pour en savoir plus sur la presse et les médias :

- <http://scoop.demarque.com/>
- <http://www.milanpresse.com/fais-ton-journal/index.html>
- <http://www.clemi.org/fr/ressources/lexique>
- <http://www.mag-momes.net/quizzhispresse.htm>
- <http://www.linternaute.com/histoire/categorie/15/a/1/4/histoiredesmedias.shtml>